



Guide d'accompagnement pour compléter le PAVS

Le **Projet Anticipé de Vie et de Soins (PAVS)** est une synthèse reprenant l'essence et les éléments fondamentaux du Projet Anticipé de Vie et de Soins (PSPA), document élaboré par [Pallium](#), plate-forme de concertation en soins palliatifs du Brabant Wallon.

Ces deux documents sont destinés à faciliter le processus de réflexion personnelle par rapport à la fin de vie.

Le PAVS est une feuille recto-verso qui se veut être un support concis de transmission du projet thérapeutique de la personne qui se trouverait dans l'incapacité d'exprimer ses souhaits quant à son projet de soins, ses desideratas de fin de vie et d'après-décès.

Pourquoi compléter un PAVS ?

Les informations contenues dans ce PAVS permettent aux professionnels des soins de santé d'assurer un suivi, entre autres, respectueux des convictions du bénéficiaire. Cet outil permet d'éviter les situations douloureuses en fin de vie. Il est au service de l'humain.

Il est arrivé plus d'une fois où les professionnels de soins de santé ont été confrontés à des avis divergents des familles des patients, de certains soignants... finalement personne ne sait ce que le patient aurait souhaité.

Comment compléter le PAVS ?

Le PAVS ne doit pas être considéré sensu stricto comme un document administratif, il doit permettre un **trialogue** entre la personne (patient, résident, bénéficiaire), ses proches et un ou des professionnels de soins de santé.

Ci-dessous, seuls les éléments nécessitant un éventuel éclaircissement sont repris, quelques-uns renvoient à des documents destinés à expliciter certaines notions. Il vous suffit de cliquer sur celles-ci pour être orienté vers une explication.

RECTO DU PAVS : Données administratives et médicales

Quatre points d'attention : lisez attentivement cette partie avant de compléter le PAVS.

Mes données administratives

- ✓ [Mandataire pour les soins de santé](#)
- ✓ [Mandataire extrajudiciaire](#)
- ✓ Administrateur de biens et/ou de la personne
- ✓ [Personne\(s\) de confiance](#)

Mon projet de soins

Cette partie permettra aux professionnels des soins de santé de connaître les soins à prodiguer à la personne.

Projet global (intensité des soins)

- ✓ Soins maximums
- ✓ Soins usuels
- ✓ Soins de confort/palliatifs

Thérapies refusées

- ✓ Antibiothérapie : traitement par antibiotique
- ✓ Perfusion hydratante : perfusion intraveineuse destinée à prévenir ou corriger une déshydratation en maintenant ou en rétablissant un équilibre normal de l'eau dans l'organisme.
- ✓ Alimentation artificielle
- ✓ Dialyse
- ✓ Aide à la respiration
- ✓ Sédatation palliative
- ✓ Traitement altérant l'état de conscience : traitement pouvant perturber la conscience, c'est-à-dire la capacité de la personne à percevoir son environnement, à réagir aux stimuli et à prendre des décisions. Cela peut se manifester par une confusion, un état d'éveil réduit, une perte de conscience, un coma.

Types d'hospitalisation acceptés

- ✓ Réanimation : ensemble des moyens et traitement mis en œuvre pour assurer, suppléer les fonctions vitales : cœur, poumons, reins, ... Ces traitements peuvent être lourds et invasifs.

Commentaires

Cette case est destinée à la communication d'éléments importants, essentiels pour la personne et non repris dans le document.

VERSO DU PAVS : Souhaits de fin de vie et d'après-décès

Mes souhaits de fin de vie

Outre les souhaits quant au lieu et à l'accompagnement pour la fin de vie, la personne, via trois cases vierges peut communiquer librement les particularités de son accompagnement, les choses essentielles pour elle et d'autres souhaits.

Mes volontés pour l'après-décès

La question relative au pacemaker est importante en cas d'incinération car elle nécessite l'enlèvement de celui-ci.